

Plaidoyer de la FAGE

50

PROPOSITIONS
D'AUJOURD'HUI
POUR LA
JEUNESSE
DE DEMAIN



AIDES SOCIALES

1 - POUR UNE RÉFORME AMBITIEUSE DU SYSTÈME DE BOURSES

- Réformer le système de bourses sur critères sociaux et linéariser les bourses
- Transférer la gestion des bourses des formations sanitaires et sociales au CROUS
- Ouvrir les droits aux bourses sur critères sociaux pour les doctorant·e·s
- Verser la bourse sur 12 mois
- Ouvrir le droit d'accès à la complémentaire santé solidaire aux étudiant·e·s boursier·e·s

2 - POUR UN RÉEL ENCADREMENT DU SALARIAT ÉTUDIANT

- Créer un cadrage du statut d'étudiant·e salarié·e
- Créer un poste de référent salariat étudiant dans les établissements d'enseignement supérieur
- Nommer une délégation interministérielle chargée du travail étudiant
- Créer un label « Jobs étudiants »
- Valoriser l'expérience professionnelle par la reconnaissance des compétences et des acquis

3 - POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES SOCIALES

- Transformer le Dossier Social Etudiant en guichet unique vers la demande d'aides sociales
- Rendre le réseau des oeuvres unique interlocuteur dans l'accès aux aides sociales pour les étudiant·e·s
- Renforcer la coordination entre les actrices de l'écosystème social des aides étudiantes
- Recruter plus d'assistant·e·s sociaux·les pour un meilleur accompagnement du public étudiant

4 - VERS UNE ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

- Créer l'Allocation Rentrée Étudiante sur le modèle de l'Allocation Rentrée Scolaire
- Mieux considérer les dépenses à la rentrée universitaire
- Indexer l'Allocation sur l'inflation des deux principales dépenses de la rentrée
- Coordonner la mise en place de l'ARE et d'une réforme des bourses

5 - LA PLACE DU CROUS, OPÉRATEUR CENTRAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

- Améliorer le financement des CROUS par le gouvernement de façon à ce que le premier service public puisse assurer l'efficacité des missions qui lui sont confiées
- Conserver l'autonomie des CROUS et leur rattachement au réseau national afin d'accompagner le mieux possible les étudiant·e·s de façon égalitaire

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

6 - REPENSER LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Investir massivement dans l'ESR afin d'atteindre respectivement 3% du PIB pour l'enseignement supérieur et pour la recherche
- Rendre plus équitable la redistribution des fonds entre les établissements d'ESR en prenant en compte des critères plus justes
- Permettre que les appels à projets ne soient plus des fonds palliatifs pour les répondants
- Donner aux doctorant.e.s des conditions décentes grâce à un financement du 3ème cycle ambitieux

8 - DÉVELOPPER LES CURSUS DU SUPÉRIEUR, VECTEURS DES PROFESSIONS DE DEMAIN

- Développer la modularisation des formations et mettre en place une approche par compétences afin de mieux répondre aux projets d'orientation des jeunes
- Repenser la formation tout au long de la vie en permettant une valorisation de toutes les expériences dans le projet et les évolutions professionnelles
- Structurer la formation des enseignants à la pédagogie et valoriser l'enseignement dans les carrières des enseignant.e-s-chercheur.euse.s
- Construire une politique d'enseignement des langues ambitieuse afin de répondre aux besoins sociaux d'ouverture sur le monde et la connaissance
- Valoriser le tutorat et l'apprentissage par les pairs

7 - ACCÉDER À LA FORMATION DE SON CHOIX

- Ouvrir des places dans les filières professionnalisantes et en tension afin de permettre l'émancipation de tou-te-s les jeunes
- Garantir la gratuité de l'enseignement supérieur pour toutes et tous de la licence au doctorat, y compris les étudiants extracommunautaires, et lutter contre les frais complémentaires
- Faciliter l'accès aux régimes spéciaux d'études afin qu'aucune barrière ne s'érige entre le jeune et son projet, notamment en développant les solutions numériques
- Défendre le droit à la poursuite d'études en facilitant l'accès aux cursus en créant respectivement pour le master et le doctorat une plateforme de candidature unique

9 - REDYNAMISER LA VIE ÉTUDIANTE

- Redélimiter les exigences de la CVEC en cadrant la communication sur les projets financés et en permettant l'essaimage des initiatives locales afin de la rendre utile à tous les étudiant.e-s
- Mettre à profit tou-te-s les actrices de la vie étudiante dans l'élaboration des schémas directeurs de la vie étudiante
- Coordonner académiquement l'accès au soin, au sport et à la culture afin de rendre les services universitaires accessibles à toutes et tous
- Donner les outils permettant la promotion de la démocratie étudiante sur les campus

10 - DONNER FORME À DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR VECTEURS D'INNOVATION

- Créer une UFR Santé pour l'universitarisation des quatorze filières de santé et permettre des formations cohérentes avec les besoins des étudiant.e-s en santé
- Rétablir la démocratie étudiante dans les établissements expérimentaux et empêcher l'apparition de grands établissements
- Permettre l'investissement des étudiant.e-s dans les projets d'universités européennes afin que ces projets correspondent aux besoins des étudiant.e-s
- Cadrer les éléments requis de représentation étudiante dans les établissements, en particulier ceux privés

11 - METTRE L'ACCENT SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES ET LA PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ

- Mettre en place des actions fortes pour réduire les risques et limiter les addictions des jeunes
- Intégrer un module d'apprentissage et de sensibilisation à la conduite à risque dans les formations au permis de conduire
- Rendre gratuites toutes les contraceptions et protections menstruelles
- Rendre possible le dépistage sans ordonnance en laboratoire d'analyse médicale de toutes les infections sexuellement transmissibles
- Former l'ensemble de la population aux gestes de premiers secours
- Prendre des mesures pour contrer les violences commises sous soumission chimique

13 - FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UNE PRIORITÉ

- Déposer par le ministère de la santé une formation de psychologue clinicien, l'intégrer dans le CSP, et rembourser ses consultations
- Former les professionnel.le.s en 1ère ligne, de santé et au contact des étudiant.e.s à faire face aux pathologies mentales dans les situations d'urgence
- Prodiguer la formation de premiers secours en santé mentale à tous les étudiant.e.s
- Instaurer une structure dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et d'études
- Multiplier les actions de déstigmatisation des troubles de la santé mentale
- Lancer un plan national pour la santé mentale des étudiant.e.s et des jeunes

15 - TENDRE VERS UN SYSTÈME DE SANTÉ PLUS INCLUSIF

- Éduquer davantage à l'usage du numérique en santé
- Créer une plateforme unique avec des informations fiables en santé pour les patient.e.s
- Former les professionnel.le.s de santé aux discriminations dans le soin
- Réformer la formation en langues des étudiant.e.s en santé, recruter plus d'interprètes et référencer les langues parlées par les professionnel.le.s de santé

12 - FAVORISER ET FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUTES ET TOUS

- Rembourser la prescription d'activité physique
- Créer davantage de structures d'exercice coordonné
- Investir massivement dans l'hôpital public
- Développer le Contrat d'Engagement de Service Public et les Hébergements Territoriaux des Étudiant.e.s en Santé
- Faire évoluer les SSU vers des structures d'exercice coordonné

14 - RÉFORMER AUJOURD'HUI LA FORMATION DES ÉTUDIANT·E·S EN SANTÉ POUR UN MEILLEUR SYSTÈME DE SANTÉ DEMAIN

- Multiplier les cours en interdisciplinarité sur des thématiques mutualisables
- Favoriser l'émergence de centres de simulation en santé
- Créer des espaces d'échanges pour permettre aux étudiant.e.s de débriefer un stage
- Intégrer des Serious Game, des patient.e.s expert.e.s et des aidant.e.s dans la formation
- Réformer les formations en santé afin qu'elles répondent à la réalité du terrain
- Former les futurs professionnel.le.s de santé aux compétences de leurs collègues
- Intégrer les enjeux sociétaux à travers des modules transversaux dans la formation

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

16 - RÉPONDRE À L'ORIENTATION PAR DÉFAUT PAR UNE ORIENTATION PRO-ACTIVE ET EFFICIENTE

- Repenser la formation des professeurs du secondaire et des acteurs universitaires en intégrant un module sur l'orientation.
- Créer des conventions de partenariats entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur
- Créer et/ou développer le dispositif des ambassadeurices au sein des établissements
- Mettre en place le dispositif de professeur référent pour les étudiant.e.s néo-entrants afin de les accompagner dans leur vie à l'université et sur leur projet d'orientation
- Accompagner la réorientation par le développement de passerelles entre les formations connexes au sein des établissements d'enseignement supérieur

18 - REPENSER LE STAGE POUR UNE MEILLEURE PROFESSIONNALISATION

- Cadrer l'auto-stage en proposant un accompagnement complet qu'il soit pédagogique ou professionnel
- Chaque jeune en formation peut prétendre à la réalisation d'un stage tout au long de ses études sans que ces dernières ne soient impactées négativement
- Revaloriser les actions des services d'orientation et d'insertion professionnelle des établissements en leur donnant un rôle d'archivage et de communication sur l'offre de stage
- Limiter le nombre d'étudiant.e.s encadré.e.s à 3 pour chaque enseignant responsable

20 - LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- Mettre en place une coordination des acteur.ice.s du décrochage scolaire
- Mettre en place un schéma directeur de lutte contre le décrochage scolaire au sein des établissements
- Créer un audit pour analyser et recueillir les données sur le décrochage scolaire au sein d'un établissement

17 - REPENSER L'ORIENTATION DANS LES DIFFÉRENTS CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Développer et ancrer des temps d'orientation au sein des différentes années d'études de l'étudiant.e
- Redéfinir les missions de l'ONISEP afin que l'organisme accompagne et structure l'ensemble des services d'orientation des établissements.
- Permettre la mobilité spatiale active tout au long du cursus de l'étudiant.e dans un objectif de projet d'orientation
- Favoriser l'accès au 3ème cycle tout au long des cursus de Licence et Master grâce à des présentations de la recherche lors des salons d'orientation et forums, d'UE libre, et la possibilité d'aménager le second semestre du M2

19 - ACCOMPAGNER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE TOU·TE·S LES JEUNES

- Développer davantage de liens entre les différent.e.s acteur.ice.s de l'insertion professionnelle par la création d'un organisme national les fédérant
- Permettre une plus grande accessibilité des professionnels au sein de la formation de l'étudiant.e en leur permettant d'intervenir en cours ou à des temps dédiés
- Refondre le cours «Projet professionnel personnalisé» en proposant un cours dédié sur l'écosystème du monde professionnelle et des métiers de la formation
- Informer les jeunes sur leur possibilité d'insertion professionnelle en multipliant les axes et supports de communication

LOGEMENT

21 - L'ENCADREMENT DES LOYERS, UNE NÉCESSITÉ

- Généraliser l'encadrement des loyers. Cet encadrement permettra alors un accès au logement pour les jeunes avec une proposition de loyer non exorbitante.
- Renforcer la place des Observatoires Territoriaux des Logements Etudiants ainsi que l'intégration des recommandations lors de la construction des politiques de logement

23 - RENFORCER ET PERSONNALISER L'ACCÈS AU LOGEMENT

- Mettre en avant la garantie Visale par une communication bilatérale auprès des jeunes et des bailleur·se·s notamment auprès des bailleur·se·s privé·e·s
- Promouvoir le dispositif de Dossier Facile et faire évoluer le dispositif avec un réel accompagnement humain
- Développer des services avec les actrices du logement afin de permettre un accès facilité lors de la recherche d'un logement

25 - LES AUTRES FORMES DE LOGEMENT

- Favoriser l'accès au parc HLM pour les jeunes en agissant notamment sur le délais des procédures
- Conceptualiser des biens fonciers à destination des jeunes en prenant en compte les espaces communs afin de créer des lieux de vie

22 - RÉNOVER ET CONSTRUIRE DES LOGEMENTS

- Finaliser la construction des 60 000 logements étudiants promis par le quinquennat 2017-2022
- Transformer des infrastructures inactives existantes en logement étudiants et/ou jeunes
- Réaliser une politique ambitieuse sur la construction et la rénovation dans un respect de la Loi Climat et Résilience

24 - POUR UNE RÉFORME DES AIDES AU LOGEMENT

- Revaloriser les aides au logement
- Calculer les APL sur le montant du loyer moyen propre au bassin de vie
- Augmenter les ALS à hauteur du montant des APL en prenant en compte la revalorisation souhaitée
- Déployer une communication efficace et efficiente sur les aides au logement pour les APL, les ALF et ALS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

26 - FORMER 100% DE LA POPULATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Créer un socle de connaissances et de compétences commun permettant à chacun-e de disposer des outils et acquis essentiels sur les enjeux de transition écologique
- Adapter la formation des enseignants et des personnels encadrant des établissements d'enseignement
- Investir dans les projets de recherche orientés sur les enjeux climatiques et environnementaux et limiter ceux allant à leur rencontre
- Promouvoir et valoriser le label DD&RS en permettant notamment son essai à tous les établissements d'enseignement

28 - AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES INFRASTRUCTURES ET FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉNERGIES PROPRES

- Mettre en avant des solutions innovantes (végétalisation, récupérateur d'eau, chauffe-eau par transfert thermique, etc.)
- Rendre accessibles les fournisseurs d'énergies bas carbone comme Enercoop et valoriser les formes d'alimentation alternatives
- Instaurer des schémas directeur "énergie" pour les services publics contraignant à la transparence sur la consommation énergétique, un bilan GES et une limitation

30 - RÉPONDRE AUX ENJEUX DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE MILIEU DU SOIN

- Préserver les écosystèmes en limitant les produits phytosanitaires par un permis d'achat conditionné à une formation et promouvoir la transition vers l'agro-écologie
- Reconduire le Plan National Santé Environnement en co-construction avec les actrices de la jeunesse

27 - REPENSER ET ADAPTER NOS MOBILITÉS POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Financer les politiques de transports en commun pour améliorer leur accessibilité et tarification
- Promouvoir les mobilités douces en améliorant les infrastructures dédiées et les aides à l'achat ou la réparation
- Financer massivement les infrastructures ferroviaires pour étendre les lignes, augmenter les trains de nuit et favoriser le multimodale pour diminuer le fret routier
- Contraindre les financements publics des compagnies aériennes à une politique RSE effective et recherche de diminution de l'empreinte carbone
- Adapter le coût des transports pour l'utilisateur en rapport avec l'incidence sur l'environnement et la santé

29 - PERMETTRE À TOU-TE-S D'ACCÉDER À UNE CONSOMMATION SAINTE ET DURABLE

- Lutter contre le gaspillage alimentaire à chacune des étapes en généralisant l'obligation de conventionnement de dons aux associations d'aide alimentaire
- Permettre aux usagers d'utiliser leurs propres contenant tout en luttant contre les contenants à usage unique et en interdisant ceux à base de plastique
- Promouvoir les indicateurs d'évaluation (éco-score, score-NOVA, indice de réparabilité) et sanctionner l'obsolescence programmée et les publicités pour des produits émetteurs de GES

- Sensibiliser les acteurs du monde de la nuit à l'impact du bruit sur la santé
- Promouvoir le concept de one-health en favorisant et renforçant les collaborations entre professionnel-le-s de la santé humaine, animale ou environnementale

31 - ÉCHELLE NATIONALE, ÉCHELLE EUROPÉENNE : COMMENT FAÇONNER L'ÉDUCATION DE DEMAIN

- Délivrer automatiquement le supplément au diplôme pour chaque étudiant·e par les établissements d'enseignement supérieur à la suite d'une concertation des équipes pédagogiques
- Compléter le supplément au diplôme pour valoriser tout engagement ayant eu lieu en parallèle d'études supérieures
- Instaurer un meilleur cadrage sur les objectifs annuels et pluriannuels des alliances, en cohérence avec leur projet de base et les besoins de leurs étudiant·e·s
- Doter les universités européennes de moyens suffisants à la réalisation de leurs objectifs, notamment en promouvant la diversification des ressources
- Reconnaître une Charte des droits des étudiant·e·s

33 - AU LENDEMAIN DE LA CRISE SANITAIRE : COMMENT S'INCLURE DANS UNE EUROPE DE LA SANTÉ EN CONSTRUCTION

- Re-réfléchir à un socle commun des études de santé
- Atteindre les 10% de budget alloué à la santé dans le programme Horizon Europe
- Lever des fonds pour financer des campagnes de santé publique à l'échelle européenne
- Renforcer la formation des professionnel·le·s de santé pour ne pas se faire le relai de fake news

35 - COMMENT RAPPROCHER L'UNION EUROPÉENNE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Créer une « Charte d'engagement réciproque de l'UE envers la jeunesse »
- Annoter la citoyenneté européenne sur les documents d'identité
- Mettre en place un pourcentage de temps minimum de diffusion relative à l'Europe sur les chaînes du service public
- Soutenir le développement de projets associatifs de sensibilisation par les pairs à l'Europe

32 - LA MOBILITÉ : ACCOMPAGNEMENT DE LA CROISSANCE DU MEILLEUR ATOUT DE L'UE POUR LA JEUNESSE

- Donner accès aux mobilités Erasmus pour l'ensemble des étudiant·e·s en santé
- Travailler à une amélioration de l'apprentissage des langues
- Créer un guichet de demandes de l'ensemble des aides à la mobilité existant sur le territoire
- Valoriser les expériences de mobilités par des mentions spécifiques
- Mettre en place un parcours d'accompagnement au retour de mobilité comprenant une aide à la réflexion sur les acquis de la mobilité

34 - L'UE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, IL EST VENU LE TEMPS DES ACTIONS CONCRÈTES

- Travailler à la mise en place d'un cadre européen sur la formation et la sensibilisation aux objectifs de développement durable
- Revoir la notion de neutralité climatique
- Uniformiser les normes sur la performance énergétique des bâtiments
- Réfléchir aux méthodes d'accompagnement et de sensibilisation aux enjeux de transition écologique auprès des exploitants des ressources terrestres et aquatiques
- Éduquer à comment mieux consommer
- Instaurer des normes de communication pour éviter l'écoblanchiment

- Soutenir les partenariats structurels avec les associations mettant en responsabilité les jeunes
- Remettre d'actualité le YouthPass, notamment en incluant la reconnaissance des actions promouvant l'UE
- Travailler à la reconnaissance du YouthPass auprès du monde de la formation et de l'entreprise

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

36 - FAIRE DE L'ÉDUCATION UN RÉEL OUTIL DE LUTTE CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES

- Harmoniser l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'échelle nationale
- Démocratiser le rôle des chargé-e-s de mission égalité et diversité dans l'enseignement supérieur
- Impulser la mise en place, dans les formations, d'enseignements visant à prévenir les discriminations et permettant la déconstruction des préjugés
- Former le personnel enseignant et les équipes pédagogiques afin qu'ils ne véhiculent pas de préjugés et stéréotypes

38 - RACISME, ANTISÉMITISME ET LAÏCITÉ

- Investir largement dans des politiques publiques en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- Élargir les services de la plateforme Antidiscriminations du Défenseur des droits
- Faire de la lutte contre le cyberharcèlement une priorité
- Vulgariser la notion de laïcité auprès des jeunes
- Renforcer la visibilité des référents racisme, antisémitisme et laïcité au sein d'ESR

40 - LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX ET EXILÉ.E-S

- Créer des guichets d'accueil unique des étudiant-e-s internationaux gérés par les CROUS
- Faciliter les démarches administratives et l'accès à un titre de séjour complet et prolongeable pour les doctorant-e-s étranger-e-s

37 - LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE, ÉTAPE NÉCESSAIRE À L'ÉGALITÉ

- Prévoir un financement adapté pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR
- Faire évoluer et harmoniser les cellules d'accueil et d'écoute
- Développer des groupes de travail sur les discriminations et les violences sexistes et sexuelles au sein des CROUS
- Faire signer la charte LGBTQ+ de l'Autre Cercle par l'ensemble des établissements d'ESR

39 - D'UNE POLITIQUE D'EXCLUSION À UNE POLITIQUE D'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Assurer la collaboration entre les référents handicap de la cellule égalité des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche avec le personnel de l'Education National
- Recenser et accompagner les étudiant-e-s en situation de handicap dans les démarches administratives liés à l'entrée dans l'ESR
- Former les personnels des cellules handicap, l'ensemble du corps administratif ainsi que les enseignant-e-s
- Allouer plus de moyens aux universités sur la question du handicap en leur permettant d'avoir un-e référent-e handicap dédié-e spécifiquement à la question
- Rénover les bâtiments pour les rendre accessibles à toutes et tous

- Mettre en place une trêve à l'obligation de quitter le territoire français durant l'ensemble de la période universitaire
- Développer les programmes d'accueil des étudiant-e-s exilé-e-s à l'instar des DU Passerelle

JEUNESSE ET ENGAGEMENT

41 - POUR UN DROIT OUVERT ET AMBITIEUX D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES

- Créer un dispositif pour l'ensemble des jeunes de moins de 30 ans sans conditions
- Garantir un accompagnement humain de chaque jeune
- Harmoniser le montant de l'allocation sur la base du montant du RSA
- Faire en sorte que les jeunes diplômé·e·s soient intégrés au dispositif
- Lever les freins à l'insertion professionnelle en incluant des aides au logement, à la mobilité et à la santé

42 - POUR UNE JEUNESSE AU CŒUR DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DE LA NATION

- Abaisser l'âge d'éligibilité au Sénat à 18 ans en respectant le principe d'électeur éligible
- Limiter à 2 le nombre de mandats parlementaires pour favoriser le renouvellement
- Faire en sorte que chaque jeune soit formé sur les institutions républicaines et sur le fonctionnement du système législatif
- Développer les simulations parlementaires

43 - LES JEUNESSES RURALES, LES INCOMPRISES DE LA RÉPUBLIQUE

- Améliorer et développer le service public de transport en commun avec la mise en place de service de réservation de navettes gratuites
- Soutenir le développement de centres universitaires en zones rurales
- Définir des zones de « désert sportif » bénéficiant d'aides spécifiques au développement d'activités physiques et sportives

44 - L'ENGAGEMENT DES JEUNES, VERS UNE RECONNAISSANCE POUR UN ÉVEIL DES ESPRITS

- Mettre en place des temps d'échanges entre des jeunes engagé·e·s et des élèves du secondaire basés sur du retour d'expérience
- Intégrer la notion de l'engagement dans les cours d'Éducation Morale et Civique
- Créer un Portfolio de compétences acquises au sein d'un parcours d'engagement propre au jeune

45 - REPENSER LE SECTEUR DE L'ANIMATION, POUR UN BAFA ACCESSIBLE ET AMBITIEUX AU SERVICE DES JEUNES

- Ouvrir la formation générale dès l'âge de 16 ans
- Investir les médias sociaux utilisés par les jeunes pour promouvoir le BAFA
- Refondre le site internet et en faire un guichet unique regroupant toutes les aides
- Faire que les pouvoirs publics financent intégralement la partie internat du BAFA
- Revaloriser le contrat d'engagement éducatif en passant de 23€ brut journaliers de rémunération à 44,5€
- Rattacher au code du travail les animateurices en accueil de loisir sans hébergement

CITOYENNETÉ ET CULTURE

46 - POUR UN MEILLEUR ENSEIGNEMENT DE LA CITOYENNETÉ : L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

- Faire de l'éducation au média un module à part entière des cours d'Éducation Morale et Civique afin d'en comprendre les rouages
- Généraliser les unités d'enseignement d'éducation aux médias et à l'information
- Développer et promouvoir la semaine de la presse et des médias dans l'école pour apprendre aux élèves à mieux décrypter l'univers des médias et à comprendre ses enjeux culturels et démocratiques

48 - POUR LES JEUNES, POUR UN AUTRE SERVICE NATIONAL, UN SERVICE CIVIQUE REVISITÉ

- Proposer un volontariat en Service Civique d'une durée de 10 à 12 mois à faire au moment le plus opportun pour le jeune entre 16 et 25 ans, comme alternative crédible et cohérente au SNU
- Augmenter le nombre de jours de formation obligatoire au sein du service civique pour passer de 3 à 10 journées.
- Ne proposer que des missions collectives pour favoriser la mixité sociale et lutter contre le travail dissimulé

50 - FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET TOUT AU LONG DU PARCOURS

- Mettre en place une politique d'éducation artistique renforcée mais surtout repensée avec une fusion des créneaux dédiés à l'art plastique et à la musique en créneaux de 4 heures par semaine ouvrant un champs disciplinaire plus large
- Impliquer les Directions Régionales des Affaires Culturelles dans l'éducation à la culture pour les jeunes
- Repenser le statut d'artiste étudiant·e·s pour que les projets du jeune soient mieux valorisés

47 - LES JEUNES, LA CITOYENNETÉ ET LA DÉFENSE : POUR UN « JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ » REPENSÉE

- Transformer la JDC en une semaine de Citoyenneté, de Formation et de Défense réalisée entre 16 et 19 ans
- Axer la semaine de Citoyenneté, de Formation et de Défense sur 4 blocs, un de « Défense et Citoyenneté », un de « accès aux droits », un autre de « formation » puis enfin un d'« engagement »
- Organiser cette semaine en 10 demi-journées de 4h, en externat

49 - REPENSER ET DEVELOPPER LE PASS' CULTURE, POUR UN DISPOSITIF D'ACCÈS À LA CULTURE NOVATEUR

- Proposer que le pass'culture soit accessible jusqu'aux 25 ans révolus des jeunes
- Amplifier l'action du pass'culture en passant à 750€ de dotation par jeune allouée tout au long du parcours du jeune entre 15 et 25 ans
- Mettre en place des référent·e·s pass'culture par établissement



LA FAGE

“ **Agissez, agissez ! Et votre exemple rayonnera** ”

Intervention de Paul Bouchet, résistant et rédacteur de la charte de Grenoble, au XXIVe Congrès National de la FAGE en septembre 2013

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation représentative des étudiant·e·s et la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse. À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

La FAGE est membre de :

ESU - European Students' Union

CESE - Conseil Economique Social et Environnemental

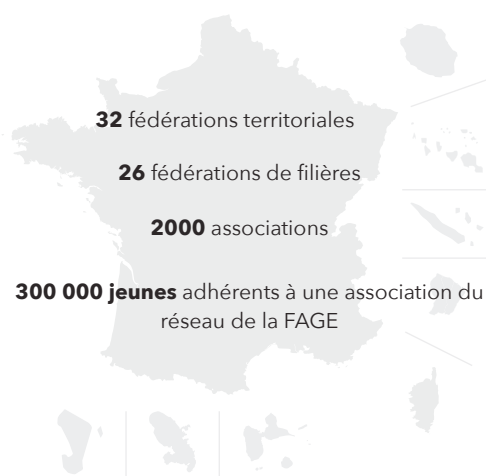
CNOUS - Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires

CNESER - Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

CSE - Conseil Supérieur de l'Education

CNAJEP - Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Un réseau national



La FAGE est une organisation nationale représentative, humaniste et militante, fondant son fonctionnement sur la démocratie participative. Elle est dirigée par des étudiants.

Attachée à l'objectif de construction d'une démocratie sociale, la FAGE réunit les jeunes dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses. Elle défend le pluralisme dans le respect des valeurs humanistes, républicaines et européennes.

Extraits des statuts de la FAGE



Contacts

Cécile Thévenet
Attachée presse
cecile.thevenet@fage.org
0675337930

Laura Lehmann
Première vice-présidente en charge
de la stratégie d'influence
laura.lehmann@fage.org
0629279119